CS - CERTIFICAT DE SPÉCIALISATION

ARBORISTE ÉLAGUEUR - EN APPRENTISSAGE

Niveau 4

Taux d'obtention N-1 : 92%

Cette formation professionnelle, en un an, alterne cours pratiques et expériences en entreprise et rémunère les apprentis par le biais d'un contrat d'apprentissage. Organisée en modules thématiques, elle aborde les spécificités de la gestion d'un patrimoine arborée.

Ce diplome national, délivré par le Ministère de l'Agriculture, atteste d'une qualification professionnelle. Il est enregistré dans le répertoire national des certifications professionnelles (RNCP 31620) et classé au niveau 4

OBJECTIFS

Se former au métier de grimpeur-élagueur, en maitrisant les savoirs et savoirs faire, nécessaires pour conduire la taille, l'abattage, le démontage et les soins aux arbres.

ADMISSION

Public visé

Jeunes de 18 à 29 ans à la signature du contrat en alternance.

Pré-requis

- Avoir un diplôme inscrit au RNCP de même niveau (BP-Bac Pro) ou supérieur en aménagements paysagers ou forêt ou (par dérogation) un autre diplôme de niveau 4 et supérieur
- ou avoir un an d'expérience (salariée, non salariée, bénévole ou de volontariat) en lien avec les diplômes en paysage ou forêt, à temps plein, ou (par dérogation) 3 ans dans un autre domaine
- Avoir signé un contrat d'apprentissage

Sélection des candidats

Admission sur entretien de motivation et test physique de grimpé et écrit d'avril à juin.

ORGANISATION DE LA FORMATION

Responsable(s) pédagogique(s) : Christophe Herbelin – Thomas Quatrevalet

Effectif : 15 places

Calendrier :

•Date d'inscription : de décembre à septembre

•Durée de la scolarité : 1 an - de septembre à juin

Organisation :

Au centre de formation : 560 heures de formation sur 1 année scolaire soit 16 semaines

Au sein de l'entreprise : sur un rythme d'environ 4 semaines en entreprises et 3 semaines au CFA, avec un minimum de 5 semaines de vacances

Lieu et horaires

•École Du Breuil - Route de la Ferme – 75012 Paris (entrée route de la Pyramide)
RER A : Joinville-le-Pont / Bus 77 et Bus 201 arrêt école Du Breuil

•Horaires : 35h/semaine du lundi au vendredi entre 8 h et 16 h.

Édition : avril 2021

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance de cours technique en classe et de travaux pratiques sur les 26 ha du domaine de l'École Du Breuil, de l'arboretum du Jardin Botanique de Paris, ainsi qu'en chantier-école.

PROGRAMME

- UC1 : définir une stratégie d'intervention (diagnostic et plan d'intervention)
- UC2 : mettre en œuvre des techniques d'accès au poste de travail (accès et déplacement)
- UC3 : réaliser des interventions techniques sur les arbres (entretien, consolidation, suppression)

MODALITÉ D'ÉVALUATION

Passage des 3 Unités Capitalisables durant la formation, sous forme de situations professionnelles expérimentées à expliquer.

Si, à l'issue de la formation, les 3 Unités Capitalisables ne sont pas acquises, les apprenants ont 5 ans pour repasser, en se réinscrivant dans un centre proposant la formation, le ou les Unités non obtenues.

PASSERELLES ET EQUIVALENCES

Il n'y a pas d'équivalences, ni de passerelles

TARIF

La formation est gratuite pour les apprentis, ce sont les employeurs qui la prennent en charge.

SUITE DE PARCOURS ET DEBOUCHES

Le CS de niveau 4, amène à des postes de :

- D'élagueur dans les entreprises d'élagage et de paysage du secteur privé
- De bûcheron-élagueur dans la fonction publique (communes, intercommunes, départements, régions, état ou fonction publique hospitalier). Accès au concours de la Ville de Paris

INSCRIPTION

S'inscrire sur le site internet de l'Ecole Du Breuil : www.ecoledubreuil.fr

CONTACT

- Standard : 01 53 66 14 00
- Direction de l'apprentissage : 01 53 66 14 20 – christiane.lebrec@paris.fr
- Secrétariat : monique.bourret@paris.fr
- Pour toute information concernant l'accessibilité du site et des formations aux personnes en situation de handicap, merci de contacter M. Patrick CHERDEL : patrick.cherdel@paris.fr